



SOUSCRIPTION ***église Saint-Vincent*** ***Soppe-le-Bas***

Souscription soutenue par la commune de Soppe-le-Bas

Bulletin de souscription

à compléter et à faire parvenir avec votre don à :

Paroisse Saint-Vincent – 32, rue Principale –
68780 Soppe-le-Bas

Pour les virements (Crédit Agricole) :

IBAN : FR76 1720 6007 2035 8126 0501 019

Conseil de fabrique de Soppe-le-Bas. Ne pas jeter sur la voie publique.

- Je fais un don de euros pour l'église Saint-Vincent de Soppe-le-Bas (toiture, clocher, vitraux) et je souhaite bénéficier d'une déduction fiscale au titre de l'impôt :
- sur le revenu ;
- sur les sociétés.

Pour les **particuliers**, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les **entreprises**, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant versé (dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires).

Vos nom et prénom ou le nom de votre société :

.....

Votre adresse ou l'adresse de votre société :

.....